

D E C I S I O N

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT AUTONOME DE CONTROLE ET DE COORDINATION DES EXPORTATIONS

- Vu la loi n° 31-86 instituant l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n°61-12 ;
- Vu le statut particulier du personnel de l'EACCE ;
- Vu l'organigramme de l'EACCE ;
- Vu la circulaire N° 07/2013 du 29 avril 2013, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la procédure de nomination aux postes de responsabilité à l'EACCE ;
- Vu la nécessité du service ;

D E C I D E

ARTICLE PREMIER : L'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE) lance un appel à candidature en interne pour pourvoir le poste de chef du département achats et affaires générales.

ARTICLE DEUX : Sont éligibles au poste de Chef de Département, les agents disposant :

- soit d'un diplôme reconnu équivalent donnant accès à l'échelle 17 du barème de recrutement à l'EACCE (échelle 11 de la Fonction Publique) avec 1 an d'expérience au moins en tant que Chef de Division à l'EACCE ou chef de Service à la Fonction Publique ou poste équivalent dans un EEP ou dans le privé dont l'appréciation du niveau hiérarchique du candidat relève de la Direction Générale ;
- soit d'un diplôme reconnu équivalent donnant accès au moins à l'échelle 13 du barème de recrutement à l'EACCE (échelle 10 de la Fonction Publique) avec 5 ans au moins en tant que Chef de Division à l'EACCE ;
- soit ayant exercé une expérience totalisant 6 ans au moins en tant que Chef de Division à l'EACCE ou Chef de Service à la Fonction Publique ou poste équivalent dans un autre EEP ou dans le secteur privé dont l'appréciation du niveau hiérarchique du candidat relève de la Direction Générale.

ARTICLE TROIS : Les missions principales attribuées au poste du chef du département achats et affaires générales sont comme suit :

- veiller à la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement ; 9





- veiller à la satisfaction des besoins d'achat et ce dans le respect du processus et de la réglementation de passation des marchés ;
- superviser la logistique et les affaires générales de l'Etablissement ;
- superviser les affaires juridiques de l'Etablissement ;
- veiller à la mise en œuvre de la stratégie des achats ;
- assurer la passation des marchés conformément aux spécifications techniques des utilisateurs et dans des conditions optimales de prix et de délais ;
- assurer le respect des budgets des achats et la réglementation en vigueur ;
- veiller au respect des engagements pris par l'Etablissement dans le cadre des achats ;

ARTICLE QUATRE : Les qualités requises pour le poste à pourvoir sont les suivantes :

- qualités managériales confirmées ;
- bonne communication écrite et orale ;
- esprit de synthèse et d'analyse ;
- rigueur et sens de l'organisation ;
- réactivité, discrétion ;
- esprit relationnel ;
- esprit d'initiative.

ARTICLE CINQ : Le dossier de candidature au poste à pourvoir est constitué des éléments suivants :

- une demande de candidature portant avis de la hiérarchie ;
- un curriculum vitae précisant les compétences du candidat (e), son parcours académique et professionnel, ainsi que les postes qu'il a occupés ;
- un plan d'action et une méthodologie de travail proposés par le candidat (e) pour le poste concerné.

ARTICLE SIX : Les candidatures sont déposées ou envoyées au siège de l'Etablissement, Département des Ressources Humaines, Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations sis, à route d'El Jadida – Lissasfa, rond point Azbane (A proximité de l'hôtel Zénith), Casablanca, ou à l'adresse électronique : recrutement2023@mfoodex.ma et ce au plus tard le 28 AVR 2023.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
Ghita EL GHOK

